

## Conseil municipal du 27 juin 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 juin 2008

A l'ordre du jour ont été étudiées les questions suivantes

✓ ELECTIONS DE 7 DELEGUES TITULAIRES ET 4 DELEGUES SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES QUI AURONT LIEU LE 21 SEPTEMBRE

Délégués titulaires : Roger CHAPON, Michel LEMARIÉ, Joseph DUBOIS, Jacqueline GINGUENÉ, Raymond LE GUILLOU, Christian LAUNAY, Paulette DAVID élus avec la majorité des voix (soit 22 voix sur 22 votants)

Délégués suppléants : André DUHOO, Jacques LEROY, Mickaël BLIN, Denis ROBIDOU élus avec la majorité des voix (soit 22 voix sur 22 votants)

✓ LEGS LEHON 2008

Au 1<sup>er</sup> tour c'est Fabien BLOYET qui a obtenu le legs LEHON 2008 avec 16 voix pour 2 voix à Fany ESCALAÏS et Franck ALAINGUILLAUME et 1 voix à Sophie DONIO et William BLIN.

✓ DELEGATION DU MAIRE

A l'unanimité le conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer les marchés à procédure adaptée (dépenses sur factures inférieures au seuil de passation des marchés formalisés) limités pour le montant de 90 000 € HT.

✓ VESTIAIRES TERRAIN DE FOOTBALL : DIFFERE

✓ TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

Augmentation de 2% :

Cantine : repas 3,14 €

Garderie : 1,07 €

Garderie 3 enfants et plus présents à la même garderie en même temps : 0,85 €

Étude : 1,42 €

✓ FONCTIONNEMENT DU CLSH

La délibération du 29 Novembre 2007 a été modifiée de façon à rajouter : le CLSH fonctionne pendant les vacances scolaires, grandes et petites et le mercredi.

Tarifs été centre de loisirs : sur la fiche de renseignements, une erreur de frappe a été rectifiée ; il faut lire : Prix de journée : 10 €

Forfait semaine 46,50 €

Plus de 3 enfants : Prix de journée 9 €

Forfait semaine 41,50 €

✓ RESTAURATION DE L'EGLISE

Un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre a été accepté pour les vitraux : le montant estimé des travaux étant 60 000 € HT, la rémunération complémentaire du maître d'œuvre (10% selon le marché de base) s'élève à 6 000 €, plus la TVA 19,6% soit 1 176 € d'où au total 7 176 € TTC.

✓ GIT SIGNALÉTIQUE DE RANDONNÉE : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 11 AVRIL 2008

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser le Maire à signer la convention avec la Bretagne Romantique pour la réalisation d'un topoguide de randonnée sur le secteur de la forêt du Mesnil.

De remplacer le panneau de départ prévu place de la mairie par un Totem. Le coût du Totem, de la signalisation et de la fiche présentant le circuit des Hauts de Miniac s'élève à : 1 867,64 € TTC.

✓ **STATION D'EPURATION : DEVIS RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE**

Après consultation c'est le cabinet LETERTRE qui a été retenu avec une offre de 800 € HT.

✓ **SAINT MALO AGGLOMERATION : ADHESION DE LA COMMUNE DE ST JOUAN DES GUERETS**

A l'unanimité, les membres présents ont accepté l'entrée de Saint Jouan des Guérêts dans la communauté d'agglomération.

✓ **JOURNEE SOLIDARITE : MODIFICATION DU DISPOSITIF**

Il a été décidé que pour la journée Solidarité, les employés communaux travailleront un jour de RTT.

✓ **PVR RUE DU PIGNON JAUNE : CESSIION DE TERRAIN A LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal a accepté la cession du terrain de 18 m<sup>2</sup>. A la charge de la commune, les frais notariés.

✓ **AMICALE DES RANDONNEURS DE MINIAAC : DEMANDE DE SUBVENTION**

Une subvention de 228,67 € a été votée.

✓ **SECURITE ROUTIERE : DESIGNATION D'UN DELEGUE**

A la demande de la sécurité routière, un délégué a été désigné : Dominique LOUVEL.

✓ **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : TRANSFORMATION EMPLOI**

L'emploi d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet a été transformé en emploi d'adjoint territorial du patrimoine à compter du 1er juillet 2008.

✓ **DENOMINATION DES RUES RESIDENCE DU TRAM**

Le nom de rue du Rail a été donné au lotissement du Tram.

✓ **REMBOURSEMENT DE LA PART ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal a accordé le remboursement de la part assainissement pour une fuite après compteur à hauteur de 88 m<sup>3</sup> chez Monsieur et Madame GIRARD.

✓ **REMPLACEMENT DU COPIEUR SECRETARIAT**

Il a été décidé de remplacer le photocopieur du secrétariat.

✓ **ROLLER CLUB : DEMANDE DE SUBVENTION**

Margot CHAUVIN 2ème au championnat de Bretagne et qui en se classant 7ème à Carquefou s'est directement qualifiée pour la finale des championnats de France qui auront lieu à Eaubonne dans le Val d'Oise a obtenu une subvention de 150 € pour la dédommager des frais occasionnés par les championnats.

✓ **SUBVENTION COMITE DES FETES**

Une subvention de 3 500 € a été accordée par le Conseil Municipal pour l'animation et le marché de Noël.

✓ **DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UNE CLASSE MOBILE**

Il a été demandé au Conseil Général de mettre à disposition de la commune une classe maternelle mobile en prévision d'une ouverture de classe à la rentrée.

✓ **PARTICIPATION AU TRANSFERT DES PERSONNES AGEES**

Les personnes âgées lors des sorties en bus participent à hauteur de 2 € lors des sorties de 20 km et 3 € au-delà de 20 km.